



LE TOURISME, SECTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE BRETONNE, FORTEMENT IMPACTÉ PAR LE COVID-19 ET SES CONSÉQUENCES

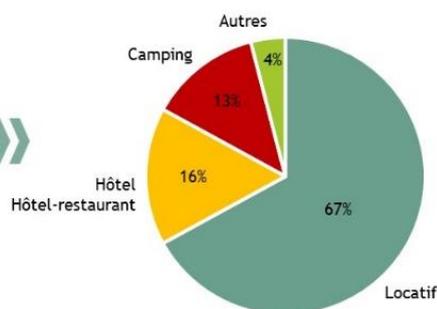
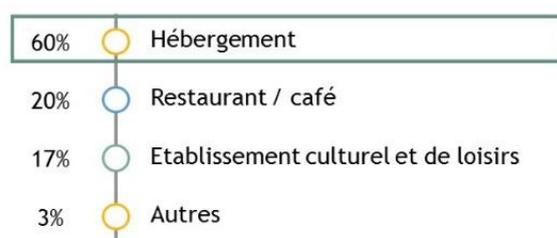
UNE ENQUÊTE POUR MESURER L'AMPLEUR DE LA SITUATION

La Région Bretagne, le Comité Régional du Tourisme, l'ensemble des partenaires publics via leurs opérateurs (ADT, Offices du tourisme) ainsi que des réseaux professionnels du secteur se sont associés afin de conduire une enquête auprès des professionnels du tourisme sur l'impact de la crise actuelle.

Il s'agit en effet de mesurer et de comprendre la situation tant sur le plan des impacts sociaux et économiques que sur le plan des comportements de leurs clientèles afin d'anticiper dès à présent l'après-crise et la nécessaire relance collective du secteur au moment où l'activité pourra reprendre.

Lancée le 9 avril auprès des hébergeurs, équipements culturels et de loisirs, centres nautiques, agences événementielles et réceptives, plus de 3 000 réponses ont été collectées en quelques jours, et le constat est sans appel.

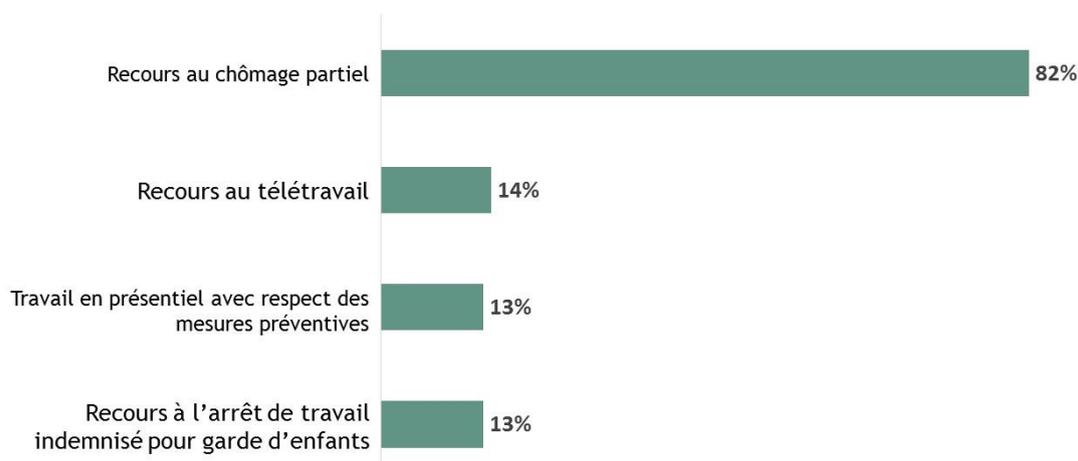
Les répondants : qui sont-ils ?



Un impact majeur pour l'emploi

Si 80% des entreprises du tourisme en Bretagne étaient ouvertes au moment de l'appel au confinement, aujourd'hui, seules 4% le sont en intégralité, d'autres (10%) ne sont que partiellement ouvertes (vente à emporter par exemple), quelques-unes (0,5%) ont été réquisitionnées.

⇒ Quelles solutions avez-vous envisagées pour vos salariés ?



Dans ce contexte, les professionnels du tourisme recourent massivement au chômage partiel : 4/5 des entreprises employant des salariés optent pour cette solution à minima pour une partie de leurs équipes, même s'il existe des différences selon les secteurs : 94% des hôtels, 50% des campings, 60% des équipements culturels et de loisirs.

Rien que dans les entreprises de l'hébergement et des activités culturelles et de loisirs, ce sont près de 10 000 salariés qui relèvent de cette situation. Mais la situation est identique dans la restauration, fortement impactée également par l'arrêt de l'activité touristique, et dans les commerces, notamment alimentaires, qui bénéficient normalement à cette période de la présence en nombre de résidents secondaires dans nos stations. Ainsi, on estime qu'actuellement entre 20 000 et 25 000 salariés sont concernés par le chômage partiel lié à l'arrêt de l'activité touristique.

Autres options pour les entreprises, le télétravail quand il peut être mis en place (14% des entreprises du secteur, 36% parmi les équipements culturels et de loisirs) et le travail présentiel avec l'adoption des mesures de distanciation recommandées (14% des entreprises du secteur, 36% des campings, 21% des équipements culturels et de loisirs).

La situation impacte aussi l'embauche de saisonniers, notamment ceux de longue durée. Environ 80 000 contrats saisonniers sont signés chaque année dans la région, certains commençant dès le mois de mars. Si 60 % des entreprises du secteur attendent encore d'en savoir plus sur les mesures de déconfinement, 32% d'entre elles décalent les dates de début de contrat (et donc en réduisent la durée) et 16% annulent une partie de leurs recrutements.

A noter également l'impact sur l'emploi à plus long terme sachant que le maintien des emplois à l'année, permettant notamment aux Bretons de profiter des infrastructures, comme les activités culturelles, de loisirs ou nautiques, tout au long de l'année, est souvent subordonné à la réussite économique de la période estivale.

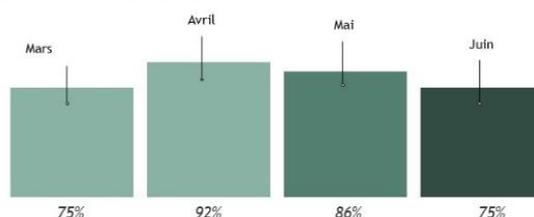
Des chiffres d'affaires en chute libre

Et pourtant l'année avait bien commencé. Après les bons résultats de l'année 2019, les mois de janvier et février affichaient des résultats équivalents voire supérieurs à ceux de l'an passé, le calendrier du printemps (vacances scolaires et ponts) était favorable à l'activité touristique...

⇒ Une estimation de la perte de chiffres d'affaires

92 / 100 des professionnels estiment **une perte** de chiffre d'affaires **supérieure à 50%** au mois d'avril

Perte de chiffre d'affaires supérieure à 50%



La montée en puissance de l'épidémie, puis l'appel au confinement à compter du 17 mars, ont stoppé net cet optimisme. En mars, environ 75% des entreprises bretonnes du tourisme affichent des pertes de chiffres d'affaires supérieures à 50% (30% supérieures à 75%). Et le mois d'avril sera pire encore : près de 90% des entreprises annoncent d'ores et déjà des chiffres d'affaires proches de 0, des baisses supérieures à 90% par rapport à 2019. En attente de l'évolution de la situation, les chiffres de mai et juin ne sont pas définitifs mais s'annoncent déjà en forte baisse.

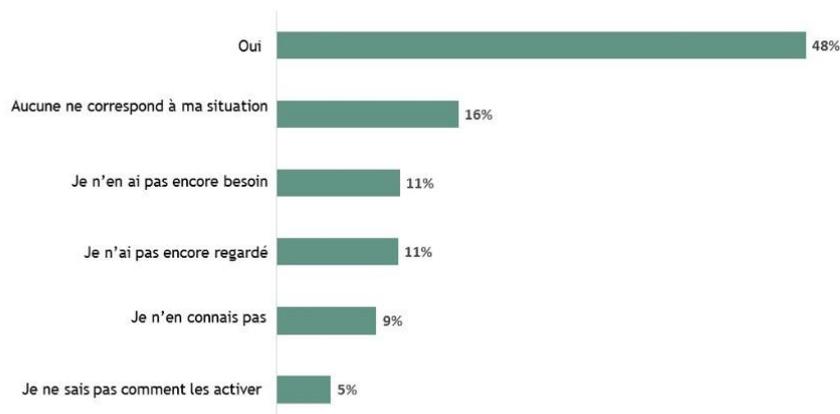
Alors à combien peut-on estimer l'impact économique de la crise ? En Bretagne, le secteur du tourisme enregistre 6,6 milliards d'euros de consommation touristique annuelle. Les nuitées habituellement réalisées sur la période allant de mi-mars à mi-mai représentent 12% des nuitées annuelles. Ces deux mois de confinement conduiront donc mécaniquement à une perte de près de 800 millions d'euros pour le secteur du tourisme en Bretagne. Et, si le 11 mai peut représenter la date d'une éventuelle levée du confinement, elle ne signifiera pas pour autant la reprise du tourisme...

Pour l'heure, les réservations pour les mois d'été sont très en deçà des niveaux habituellement observés à cette période pour 70% des acteurs de la filière qui ont déjà enregistré de nombreuses annulations pour les mois à venir. 3/5 des professionnels ont aussi enregistré plus de 75% d'annulations des activités / séjours réservés en amont au moins de mai, quelles que soient les clientèles. Au mois de juin, cette proportion atteint déjà 2/5.

Des professionnels inquiets...

Il ne peut en être autrement au regard des chiffres précédemment annoncés et de l'absence de visibilité pour le secteur. Si la levée progressive du confinement est annoncée à compter du 11 mai, les professionnels du tourisme ont bien noté que la réouverture de leurs établissements n'interviendrait pas à cette date... mais quand et dans quelles conditions (ouverture partielle, capacité réduite, protocole sanitaire...) ? Les pratiques nautiques, les activités de plein air, l'accès aux plages et rives plébiscitées tant par les locaux que par les visiteurs seront-elles ré-autorisées dès le début de la levée du confinement ? Les questions restent nombreuses. Pour eux, la reprise sera longue et difficile et nombre d'entre eux sont inquiets quant à la pérennité de leur structure.

⇒ Avez-vous activé des solutions financières ?



Près de la moitié des professionnels du tourisme en Bretagne a d'ores et déjà actionné les aides financières qui leurs étaient proposées, principalement le recours au fond de solidarité (65% des entreprises) et le report des charges sociales (58%), mais aussi le recours au prêt bancaire garanti par l'état (37%), le report des charges de loyer, d'eau, d'électricité... (36%).

Ils souhaitent aussi le soutien des acteurs institutionnels du tourisme de la région pour accompagner au mieux la reprise.

Leur quotidien est compliqué, et s'ils voulaient croire à une reprise pour cet été, l'absence de visibilité quant à leur date de réouverture possible obscurcit encore leur horizon. Une réouverture fin juillet reviendrait à une perte de près de 50% du chiffre d'affaires de la filière.

Près de 2/3 des professionnels souhaitent la mise en œuvre de campagnes de communication en France, et notamment en Bretagne et dans les régions voisines. 93% se disent prêt à reprendre un message de communication partagé et collectif afin d'augmenter la visibilité de la région.

Les acteurs institutionnels s'organisent d'ores et déjà en ce sens afin d'offrir à la Bretagne la meilleure visibilité possible en sortie de crise avec la mise en avant des atouts de la Bretagne et des messages rassurants.

Des éléments complémentaires sur les résultats de l'enquête sont disponibles sur <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/observer/les-etudes-thematiques/autres-etudes/>

Sont partenaires de cette enquête les fédérations des acteurs de l'hébergement et des loisirs, l'ensemble des offices de tourisme de Bretagne ainsi que :

